

Comment bien remplir son inscription :

1. Remplir les informations demandées en haut du formulaire. La PR (personne responsable) pour les adultes sera l'entraîneur, le propriétaire du cheval ou le cavalier qui monte le cheval. Pour les juniors, la PR sera l'entraîneur, le propriétaire du cheval ou le parent/tuteur légal. Attention la PR doit être membre Canada Équestre.
2. Bien sélectionner les catégories souhaitées. En cas de doute, vérifier avec votre entraîneur.
3. Bien sélectionner les frais correspondants à vos besoins :
 - a. Location de stall : Sélectionner le nombre de nuit et précisez quels jours
 - b. Secouriste/secrétariat: Charger par cavalier, par jour de compétition.
 - c. Test de drogue : Charger par cheval, par jour. Non chargé pour les épreuves combinées
 - d. Dressage Canada : Cotisation obligatoire pour les participants au dressage.
 - e. Ripe supplémentaire : La location inclue une ripe de départ. Il est possible d'acheter des sacs supplémentaires en réservant d'avance pour que les organisateurs de concours prévoient leur inventaire. Il est également possible de les acheter sur place, si disponible.
 - f. Stationnement : Pour les concours chez Jean Gélinas, il est possible de stationner près des tentes au coût de 10\$ la fds.
 - g. Réchauffement : Il s'agit de la pratique qui a lieu habituellement la veille du concours. Par exemple, en dressage il est possible de faire un réchauffement le vendredi soir. Pour ce qui est de l'obstacle, le réchauffement est possible le samedi soir et le dimanche matin avant 7h30. Les frais sont par jour.

Documents à fournir avec son inscription :

SVP, envoyer tous vos documents en 1 seul courriel, en inscrivant comme objet, le nom du cavalier participant. Le fait de vous répondre en vous demandant les documents manquants demande énormément de temps supplémentaire avec des chances de perte de documents en cours de route.

1. Formulaire d'inscription en format Excel : Il est important d'envoyer le format Excel, car c'est celui qui est imprimer pour le secrétariat.
2. Formulaire signé : Le formulaire d'inscription doit être signé par le cavalier (parent/tuteur si mineur) ainsi que la personne responsable (PR). Il peut être en format pdf, en photo ou apporté au secrétariat lors de l'acquisition du dossard. Prenez note que sans formulaire signé, le cavalier ne pourra se procurer son dossard et ainsi manquer son réchauffement, sans remboursement.
3. Preuve d'adhésion CQ (Cheval Québec) : Une preuve d'adhésion de l'année en cours est requise. Le numéro de membre ne prouve pas votre adhésion annuelle. N'importe quel format est accepté, une photo, ainsi qu'une facture.
4. Preuve d'adhésion CE (Canada Équestre) : Une preuve d'adhésion de l'année en cours est requise. Le numéro de membre ne prouve pas votre adhésion annuelle. N'importe quel format est accepté, une photo, ainsi qu'une facture.
5. Preuve d'adhésion AERCQsc (Asso régionale) : Une preuve d'adhésion de l'année en cours est requise. Le numéro de membre ne prouve pas votre adhésion annuelle. N'importe quel format est accepté, une photo, ainsi qu'une facture.
6. Coggins test : Le coggins test doit valide de moins de 6 mois.
7. Preuve de vaccination : La preuve vétérinaire doit être jointe à votre inscription.
8. Mesure poney : Pour tous ceux participant à des catégories poney (dressage ou saut) doivent présenter leur carte poney

Jean Gélinas : concoursjeangelinas@gmail.com

EquitAction : centreequitaction@gmail.com